## PRESS RELEASE

Le ministère de la Santé et du Bien-être a enregistré deux (2) cas de contamination de la COVID-19 **détectés en quarantaine**, lors de ces dernières 24 heures (patients avec des PCR négatifs à leur arrivée en centre de quarantaine suite à un exercice de Contact Tracing).

521 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 424 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 123 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 37 cas enregistrés suite aux dépistages ciblés
- 7 décès attribués à la COVID-19

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 48.

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre dans un communiqué qui sera émis cet après-midi.

05 Mai 2021

Ministère de la santé et du bien-être